

01082X00-14

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

LILLE, 23, Rue Gosselle, le 3 octobre 1969 19
Tél. 53.05.38

CARTE GÉOLOGIQUE
DE LA FRANCE

Région Aisne, Ardennes, Nord,
Pas-de-Calais, Somme

POILCOURT (Ardennes)

PROJETS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Examen géologique du projet de captage d'eau souterraine
en vue de la distribution publique d'eau potable de la
commune

Appelé à procéder à l'enquête géologique prévue par le décret du 1er août 1961 et l'arrêté ministériel du 10 août 1961, je me suis rendu sur les lieux le 9 septembre 1969, en compagnie de M. ROLLINGER, Ingénieur des Travaux Ruraux du Service du Génie Rural des Ardennes.

Situation du point de captage.

L'emplacement proposé pour le captage est situé à 10m au nord de la route nationale 325 de POILCOURT à HOULDICOURT et à 200m à l'est de l'ancienne carrière de craie de "Le Mesnil", actuellement abandonnée et servant de dépôt d'ordures ménagères. Le point examiné se situe dans la parcelle n°89, section Z2 du plan cadastral, territoire de HOULDICOURT (coordonnées Lambert I, zone nord: x= 728 800, y= 193 090, z= +67).

Les environs du futur point de captage sont utilisés par la culture, à l'exclusion de toute habitation, dans un rayon de 200m, sauf au sud où il existe environ 100m de terres de culture puis des bois qui occupent la vallée de la Retourne.

Situation géologique.

Le sous-sol de la région est essentiellement constitué par de la craie. Celle-ci contient une nappe aquifère importante dont le sens général de circulation s'établit en direction du SW mais s'infléchit vers l'ouest aux abords de la vallée de la Retourne.

Le point de captage proposé se trouve donc placé en amont de l'agglomération de POILCOURT dont il ne pourra subir les pollutions. La situation est donc bonne.

Le sommet de la nappe aquifère est drainé par la rivière de la Retourne dont le cours s'établit, aux abords du point de captage, vers la cote +60 qui est donc approximativement celle du niveau statique de la nappe au point examiné où on trouvera donc l'eau vers 7m de profondeur.

Le captage sera installé sur le flanc de la vallée de la Retourne, c'est-à-dire dans d'excellentes conditions pour obtenir un important débit. On sait, en effet, que la craie est toujours très fortement fissurée dans le sous-sol des vallées, contrairement à celui des plateaux, et qu'on y obtient de forts débits puisque l'eau circule essentiellement dans les fissures de la roche

WATERLOT (3.10.69)

Prévisions de travaux.

Un puits pourrait avoir 6 à 7m de hauteur d'eau, si possible, de façon à obtenir toute l'eau nécessaire, même en période de baisse saisonnière de la nappe, ce qui lui donnerait une profondeur de l'ordre de 13 à 14m.

Un forage devrait pouvoir disposer de 15m environ de hauteur d'eau, le rabattement lors des pompages étant plus sensible dans ce cas; le fond se tiendrait donc vers 22m du sol.

les parois de l'ouvrage devraient être rendues étanches à peu près jusqu'au niveau d'eau, de façon à maintenir les terrains de tête plus fissurés et de moins bonne tenue dans les travaux.

Mesures de protection.

Conformément au décret n° 67-1093 du 15 décembre 1967 et afin de préserver la potabilité de l'eau, il serait bon de prévoir les mesures de protection suivantes.

Un périmètre de protection immédiate de 10m de rayon serait installé autour du captage. Le terrain inclus dans ce périmètre serait acquis en pleine propriété par la commune, clôturé, interdit à la culture, au pacage des animaux, aux dépôts d'engrais, détritiques et toutes matières susceptibles de fermenter et de créer des pollutions, au creusement de cavités quelconques. Le sol peut être gazonné ou planté d'arbres sans toutefois recevoir de fumure.

Un périmètre de protection rapprochée de 100m de rayon serait conseillé. Le terrain peut rester propriété privée, être normalement cultivé ou donné en pâturage mais devrait être interdit au creusement de puits et de carrières, à l'installation de silos, de dépôts d'ordures ménagères, de réservoirs d'hydrocarbures, de fermes et d'habitations avec fosses d'aisance.

Lé Géologue officiel,


Gérard WATERLOT,
Professeur à la Faculté des Sciences de Lille, Géologue Principal
de la Carte Géologique de la France